

**LEADER 2023-2027**  
**GAL Auvergne-Rhône-Alpes Tarentaise Arlysère Maurienne**  
**FICHE PROJET**

## INVENTAIRE DES ESPECES VEGETALES EXOTIQUES ENVAHISSANTES

Réf. appel à projet	3 ;1_2 améliorer les capacités d'adaptation du territoire face aux changements climatiques
Réf. objectifs	<u>Stratégique</u> : Faire mieux connaître la biodiversité, les ressources et les milieux naturels pour mieux les valoriser et concilier les usages <u>Opérationnel</u> : Valoriser la biodiversité et sauvegarder les patrimoine naturel ...

Date rédaction doc	21/11/2025	Planning prévisionnel projet	01/03/2026 au 31/12/2026
--------------------	------------	------------------------------	--------------------------

Porteur de projet (statut)	<b>Communauté de communes des versants d'Aime</b>		
<input checked="" type="checkbox"/> Tarentaise	<input type="checkbox"/> Arlysère	<input type="checkbox"/> Maurienne	
<input type="checkbox"/> Dimension communale	<input checked="" type="checkbox"/> Plusieurs communes	<input type="checkbox"/> SCoT	<input type="checkbox"/> Echelle GAL

### DESCRIPTIF DU PROJET ET REPONSES AUX ENJEUX SPECIFIQUES DE L'APPEL A PROJET

**Contexte : présentation du porteur de projet, genèse du projet**

La Communauté de Communes des Versants d'Aime souhaite mieux connaître la répartition des espèces végétales envahissantes sur son territoire pour limiter leur impact sur la biodiversité et les activités socio-économiques locales.

De plus, un inventaire des espèces végétales envahissantes sur les espèces verts gérés par la communauté de communes a déjà été réalisé par un agent en interne mettant en avant la problématique. Un inventaire de la biodiversité est aussi une action identifiée dans le cadre du plan d'action transition (flocon vert) de la destination la Plagne. L'inventaire des invasives serait donc une première étape d'inventaire de la biodiversité à l'échelle intercommunale.

**Objectifs :**

- Réaliser un inventaire des espèces végétales invasives à l'échelle intercommunale. Sont exclus de ce périmètre :
  - \*Les espaces protégés (Zone Cœur du Parc National de La Vanoise et sites Natura 2000 au titre de la directive « Habitats ») : nous considérons que les inventaires doivent être réalisés par les gestionnaires de ces espaces.
  - \*Les enveloppes des domaines skiables qui sont inclus dans le périmètre des observatoires environnementaux des gestionnaires de domaines skiables : les inventaires sont réalisés via les observatoires sur le périmètre de délégation.
  - \*Les espaces gérés par la communauté de communes ne seront pas inventoriés car ils ont déjà fait l'objet d'un inventaire.

**Objectifs du projet**

- Identifier et cartographier les espèces présentes.
- Évaluer leur degré d'invasion et leur dynamique de propagation.
- Proposer des préconisations de gestion adaptées aux spécificités locales.
- Sensibiliser les acteurs locaux (élus et techniciens des collectivités en premier lieu)



*Buddleia et Solidage géant et du Canada (espèces végétales invasives sur des espaces verts de la communauté de communes)*

### **Action(s) prévue(s)**

#### **Recueil des données existantes**

- Collecte et analyse des données bibliographiques (études antérieures, bases de données naturalistes, retours d'expérience des acteurs locaux).
- Consultation des acteurs locaux (ONF, associations naturalistes, gestionnaires de milieux etc.) pour récolter les données complémentaires.

#### **b. Inventaires de terrain sur le périmètre identifié**

### c. Analyse et préconisations

- **Cartographie des foyers** : Production de cartes par commune et pour l'ensemble du territoire.
- **Analyse des dynamiques** : Identification des zones à risque et des voies de propagation.
- **Préconisations de gestion** : Méthodes de lutte adaptées, calendrier d'intervention, priorisation des actions.
  - Pour ces 2 derniers points, des préconisations synthétiques seront demandées sous forme de fiches actions par espèce par exemple.

### e. Sensibilisation

- Proposition d'une action de sensibilisation (formation, supports pédagogiques, etc.).

### Public(s) cible(s)

- 1<sup>er</sup> : Chargée de projets transition et services techniques des communes et communautés de communes => lien avec la gestion des équipements et notamment des espaces verts, des routes etc...
- 2<sup>ème</sup> : services GEMAPI de l'APTV : gestion des cours d'eau
- 3<sup>ème</sup> : élus : connaissance globale de la problématique
- 3<sup>ème</sup> : grand public : connaissance globale de la problématique

### Résultats attendus

J'ai réussi mon action si :

- Une carte des foyers d'espèces végétales envahissantes a été réalisée,
- Des préconisations de gestion des espèces végétales envahissantes ont été émises,
- Et une action de sensibilisation type formation du public cible a été faite.

### Suivi-évaluation envisagés

- Suivi des foyers d'espèces végétales envahissantes

### **Si le projet se situe à Albertville : argumentaire**

- *Si le projet se situe à Albertville, joindre un argumentaire pour démontrer en quoi il bénéficie au territoire rural du GAL TAM.*

## REPONSES AUX AUTRES CRITERES D'EVALUATION

### Valeur ajoutée et articulation par rapport à l'existant

A ce jour, aucun inventaire standardisé n'est disponible à l'échelle du territoire de la communauté de communes, seulement des brides d'inventaires.

La valeur ajoutée est d'avoir une base exhaustive d'inventaire et de pouvoir émettre sur cette base des préconisations de gestion adaptées (espèces à traiter, modalités de traitement, priorisation).

### Concertation, approche partenariale

L'inventaire à l'échelle communauté de communes montre l'approche partenariale avec les communes car cette action a été coconstruite avec les communes. La concertation avec les acteurs du territoire se fera dès la phase de recueil des données avec des contacts avec les 4 communes du territoire et les experts (CEN, ON F etc).

Une phase de sensibilisation est également prévue de manière de manière à présenter l'inventaire et les modalités de gestion aux diverses parties prenantes

### **Innovation**

Cet inventaire n'a pas encore été réalisé à cette échelle sur le territoire.

Les actions de gestion seront émises pour permettre une prise de conscience de la problématique par un public divers (élus, agents techniques) et permettre une action coordonnée.

### **Prise en compte de la transition énergétique et écologique**

Les espèces exotiques envahissantes (EEE) sont l'une des principales menaces pour la biodiversité mondiale. Les EEE ont de plus un coût en termes économiques et sanitaires. Elles peuvent :

- Affecter les activités économiques (agriculture, pêche, tourisme).
- Représenter un risque direct pour l'homme (allergies, maladies).
- Avoir un impact négatif sur les ressources naturelles.

## **ASPECTS FINANCIERS**

**Montant prévisionnel du projet global (€ HT) : 16 500 € HT**

**Taux de l'aide LEADER sur le montant global du projet : 80 % [condition éligibilité > 30%]**

### **Type de dépenses**

- Uniquement fonctionnement  Uniquement investissement  
 Mixte < 70 % Investissement  Mixte > 70 % Investissement

### **Plan de financement prévisionnel de la demande d'aide (€ HT)**

<b>FEADER (LEADER)</b>	<b>Autofinancement</b>	<b>TOTAL</b>
80 %	20 %	100 %
13 200 €	3300 €	16 500 €

### **Détails des dépenses**

Inventaire et plan d'action : 15000 euros HT

Sensibilisation : 1500 euros HT

*Version avant audition ou comité de programmation*